

Estimations de l'exposition de l'enfance aux préjudices sexuels en ligne et leurs facteurs de risque

Étude des expériences de l'enfance de jeunes de 18 ans dans quatre pays européens

Profil national de la France

MENÉ PAR

ECONOMIST
IMPACT

Synthèse

Cette étude de WeProtect Global Alliance, menée par Economist Impact, étudie les expériences de 2 000 jeunes de 18 ans dans quatre pays européens (France, Allemagne, Pays-Bas et Pologne) qui ont eu régulièrement accès à Internet lorsqu'ils étaient enfants, afin de comprendre leurs expériences et leur exposition à des **préjudices sexuels en ligne**¹ pendant l'enfance (voir Figure 1).^{2,3} Cette étude explore les expériences vécues dans leur enfance de 500 répondants en France.

1. Un ensemble de comportements nuisibles, considérés comme des facteurs de risque d'exploitation et d'abus sexuels potentiels ou réels d'enfants en ligne.
2. « L'accès régulier à Internet » est défini comme une personne consultant Internet (c.-à-d. qui ne regarde pas un ami, un membre de sa famille ou un autre adulte utiliser Internet) au moins une fois par semaine. « Enfance » est définie comme la période précédant l'âge de 18 ans.
3. La conduite de recherches sur les préjudices sexuels en ligne et sur l'exploitation et les abus sexuels pendant l'enfance est difficile. Des préoccupations éthiques concernant la réalisation d'enquêtes auprès des enfants, de même que les risques de retraumatisation et les sensibilités sur la sexualité et l'identité de genre, peuvent restreindre la population de l'enquête et les questions posées.

Expériences de préjudices sexuels en ligne en France

64% des jeunes de 18 ans en France avaient subi au moins un type de préjudice sexuel en ligne au cours de l'enfance.

Un répondant sur deux (50 %) a rapporté qu'au cours de son enfance un étranger, un pair ou un adulte connu lui avait demandé de faire quelque chose de sexuellement explicite en ligne qui l'a mis mal à l'aise (voir Figure 1). Bien que 80 % de ces expériences se soient produites lorsque les répondants étaient âgés de 16 à 17 ans, 12 % des répondants les ont subies avant l'âge de 12 ans. De même, 49 % des répondants ont été confrontés à une tentative de discussion sur des sujets explicites ou d'envoi de contenu sexuellement explicite par un étranger ou un adulte qu'ils connaissaient. Ces expériences se sont produites à un âge plus jeune : 75 % des répondants étaient âgés de 13 à 15 ans lorsqu'ils en ont fait l'expérience et 27 % étaient âgés de moins de 12 ans.

Les expériences de préjudices sexuels en ligne se produisent sur les portables via des canaux privés : 85 % des répondants en France qui ont été confrontés à une tentative de discussion sur des sujets explicites en ont fait l'expérience via leurs téléphones portables, et 65 % de ces occurrences ont eu lieu via des services privés de partage d'images ou de vidéos. Dans la plupart de ces cas, les répondants en France ont supprimé ou bloqué la personne (82 %) plutôt que de signaler le problème ou de parler à un adulte (voir Figure 2).

Les deux tiers

des expériences des répondants concernant une tentative de discussion sur des sujets sexuellement explicites ou d'envoi de contenu sexuellement explicite par un tiers se sont produites sur des services privés de partage d'images ou de vidéos.

FIGURE 1

Expériences des personnes interrogées en France concernant les préjudices sexuels en ligne, par type de préjudice sexuel

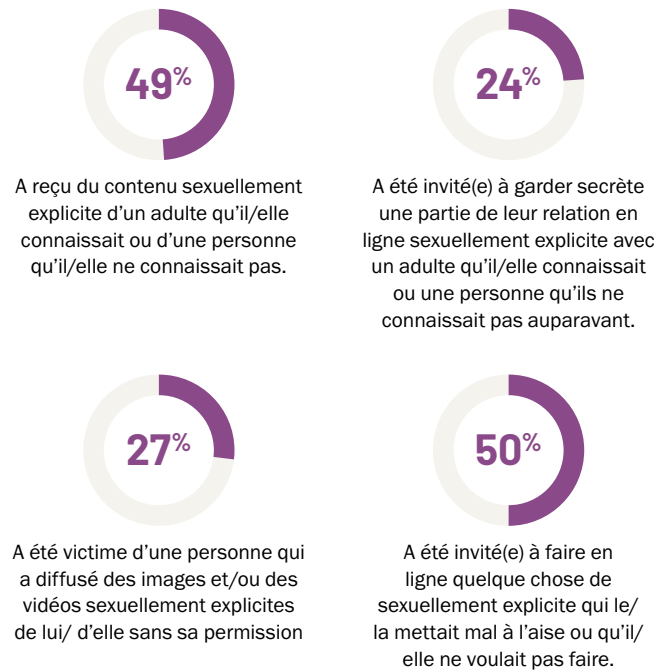
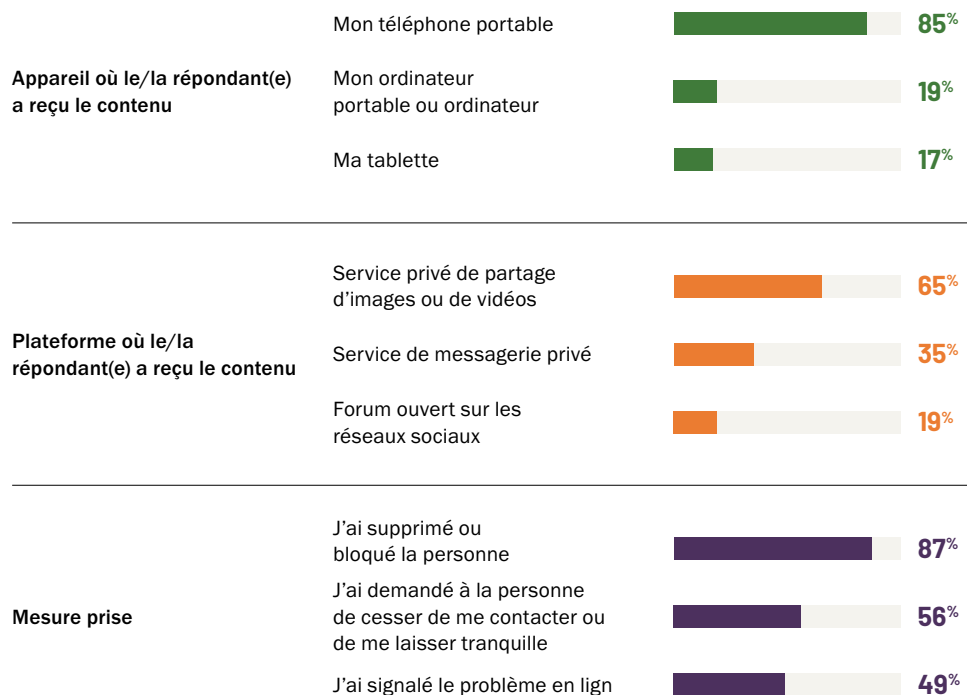


FIGURE 2

Répondants en France ayant reçu du contenu sexuellement explicite par type d'appareil et type de plateforme



L'écart risque-protection

79% des jeunes de 18 ans en France pensent qu'ils pouvaient identifier des contenus potentiellement préjudiciables lorsqu'ils étaient enfants.

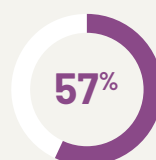
Donner aux enfants les outils nécessaires pour reconnaître les menaces en ligne et se sentir à l'aise avec l'utilisation de mécanismes de réponse pour signaler et répondre aux préjudices sexuels en ligne est essentiel pour prévenir et répondre aux préjudices sexuels en ligne. Sur l'ensemble des mesures de protection analysées dans cette étude, les répondants avaient la plus grande confiance en leur propre capacité à identifier les messages et/ou le contenu potentiellement lié à une source dangereuse ou préjudiciable. En France, 79 % des répondants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation suivante : « Lorsque j'avais moins de 18 ans, j'étais en mesure d'identifier un message ou un contenu potentiellement lié à une source dangereuse ou préjudiciable ».

Et bien que 7 répondants sur dix (71 %) en France aient convenu qu'ils avaient un adulte de confiance auquel s'adresser s'ils recevaient du contenu sexuellement explicite en ligne, seuls 57 % d'entre eux ont déclaré que ces adultes responsables avaient une bonne connaissance de ce que les répondants faisaient en ligne lorsqu'ils avaient moins de 18 ans.

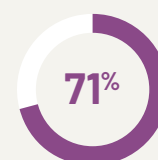
FIGURE 3

Accès aux mesures de protection en France

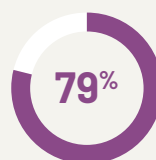
% de personnes d'accord avec l'affirmation suivante



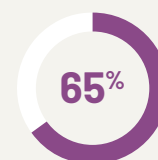
Lorsque j'avais moins de 18 ans, un adulte responsable était parfaitement informé de ce que je faisais en ligne.



Lorsque j'avais moins de 18 ans, je pouvais m'adresser à un adulte de confiance si je recevais un message ou voyais du contenu potentiellement lié à une source dangereuse ou préjudiciable



Lorsque j'avais moins de 18 ans, j'étais en mesure d'identifier un message ou un contenu potentiellement lié à une source dangereuse ou préjudiciable



Avant l'âge de 18 ans, un adulte responsable m'a parlé de la sécurité en ligne liée à la sexualité (par exemple, comment faire face à des personnes qui prennent contact avec moi pour discuter ou partager/demander des informations ou des images sexuellement explicites).

Remarques : n = 500

Comparaisons au niveau européen

Comparativement aux autres pays étudiés, la France a rapporté un nombre d'expériences significativement plus faible sur trois des quatre préjudices sexuels évalués en ligne. Moins d'un quart (24 %) des répondants en France s'est vu demander par un adulte qu'ils connaissaient ou une personne qu'ils ne connaissaient pas de garder secrète une partie de leurs interactions sexuellement explicites en ligne, par rapport à un tiers des personnes interrogées aux Pays-Bas et en Allemagne (33 % et 34 % respectivement).

Les jeunes de 18 ans en France étaient moins susceptibles de subir des préjudices sexuels en ligne au cours de l'enfance que dans d'autres pays européens.

FIGURE 4

Pourcentage des répondants ayant subi au moins un préjudice sexuel en ligne, par pays

France

64%

Pays-Bas

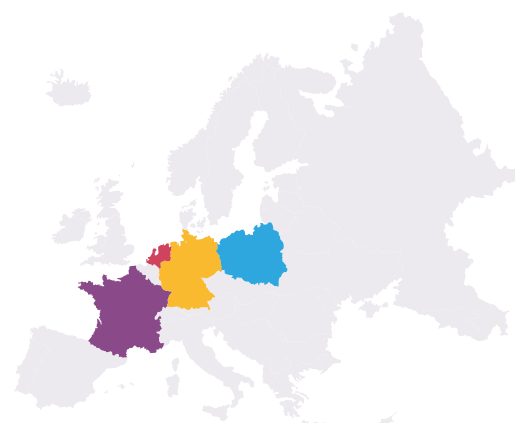
68%

Allemagne

73%

Pologne

69%



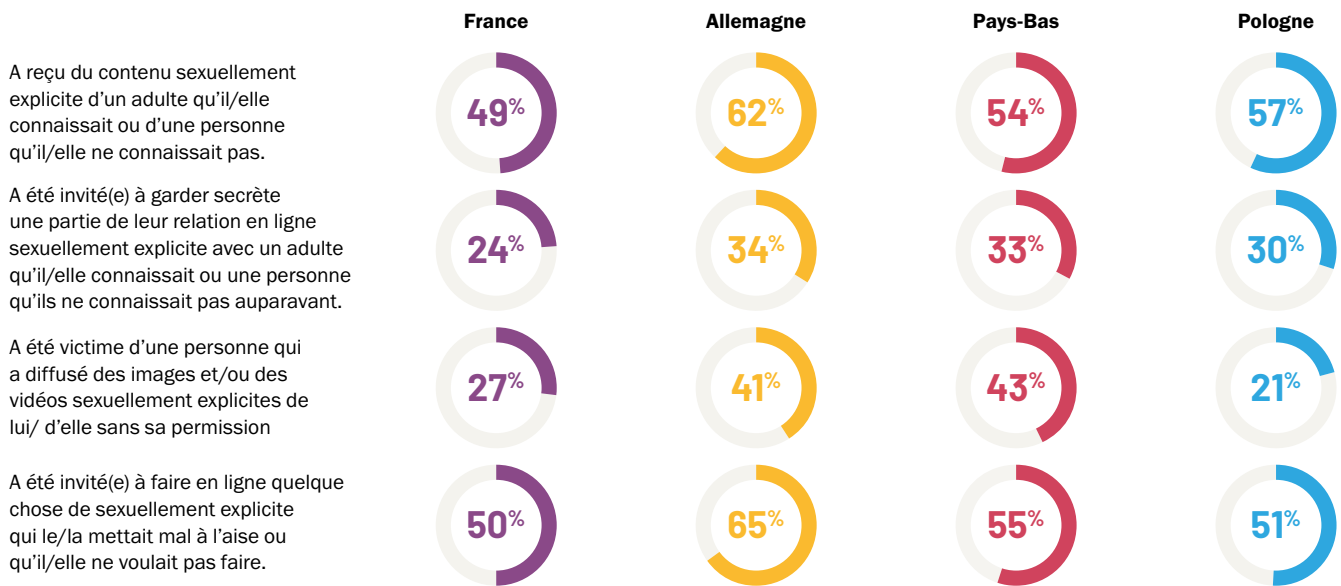
Remarques : n = 500 par pays

49% des répondants en France ont été confrontés à une tentative de discussion sur des sujets sexuellement explicites ou d'envoi de contenu sexuellement explicite par un étranger ou un adulte connu, contre une moyenne de 58 % dans les trois autres pays interrogés.

Les répondants en France étaient plus susceptibles (85 %) d'avoir été confrontés à une tentative de discussion sur des sujets sexuellement explicites par le biais de leur téléphone portable, contre une moyenne de 77 % dans les trois autres pays. Les occurrences par le biais de services privés de partage d'images ou de vidéos en France étaient de 11 points de pourcentage plus élevées qu'en Allemagne, le deuxième pays le plus élevé (65 % contre 54 % respectivement).

FIGURE 5

Expériences de préjudices sexuels en ligne des répondants, par type de préjudice sexuel

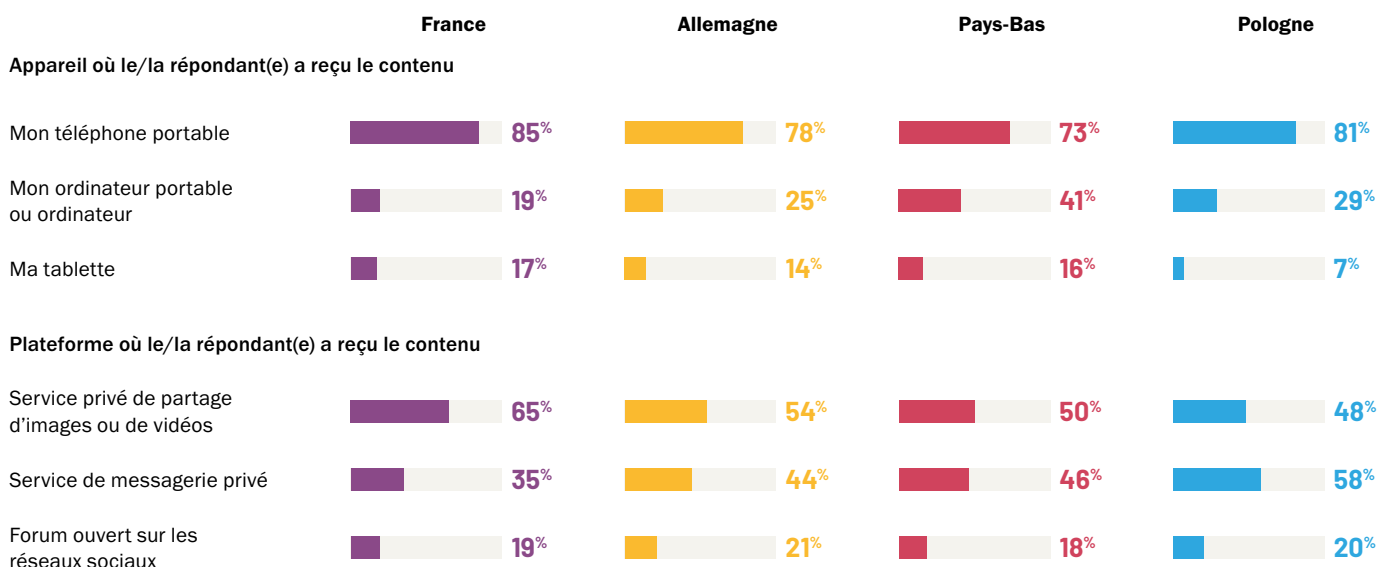


Remarques : n = 2 000, n = 500 par pays

Les répondants en France étaient plus susceptibles d'avoir été confrontés à une tentative de discussion sur des sujets sexuellement explicites par le biais de leur téléphone portable.

FIGURE 6

Répondants ayant reçu du contenu sexuellement explicite par type d'appareil et type de plateforme, par pays





Pour en savoir plus sur cette étude et ses résultats, veuillez consulter

<https://www.weprotect.org/economist-impact-european-survey/>

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude de ces informations, Economist Impact ne peut être tenu pour responsable de la confiance accordée par quiconque à ce rapport ou aux informations, opinions ou conclusions qu'il contient. Les résultats et les opinions exprimés dans le rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du commanditaire.